

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre fera rapport au cabinet des conclusions de ce comité.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): En raison de l'urgence du problème que pose la hausse des prix des aliments par suite des mouvements de protestation qu'amorcent les consommateurs partout au pays, le premier ministre assurerait-il à la Chambre que lui ou un de ses ministres fera une déclaration à l'appel des motions d'ici une semaine quant à l'intention du gouvernement de donner suite aux recommandations du rapport du comité?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je vais prendre cette suggestion en considération.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce? Le gouvernement a-t-il pris quelque initiative pour décourager les acheteurs de produits alimentaires japonais, de porc en particulier, au cours de la dernière quinzaine, au Canada?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant d'une telle initiative.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ARRESTATION DE CERTAINES PERSONNES À TORONTO—LA QUESTION DE LA PROLONGATION DU DÉLAI D'ENREGISTREMENT—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Immigration. Est-il au courant que vendredi, juste avant la date limite, 60 personnes ont été arrêtées dans la ville de Toronto. Dans l'affirmative, voudrait-il nous fournir quelques éclaircissements sur cette façon d'agir qui exige une explication, sans quoi, la théorie générale d'indulgence sera peut-être abandonnée?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je pense que le nombre est exagéré. Toutes les personnes qui ont été arrêtées la semaine dernière à Toronto étaient arrivées au Canada au cours des mois de novembre et de décembre de l'année dernière et, au moment de leur arrivée, elles n'étaient pas considérées comme des immigrants de bonne foi. Tous ces gens ont été relâchés sous caution et doivent se présenter plus tard pour une enquête spéciale. Ceux qui ont été arrêtés étaient ceux qui ne s'étaient pas présentés; ils ont été arrêtés en vertu des dispositions de la loi sur l'immigration; tous doivent se présenter à des enquêtes au début de cette semaine.

M. Alexander: Comme il semble, d'après plus d'un agent d'immigration, qu'il y a une prolongation du délai d'enregistrement, est-ce là la politique maintenant adoptée par le gouvernement ou est-ce que le ministre étudie la question en vue de prolonger le délai d'enregistrement?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, les personnes qui désirent s'enregistrer peuvent le faire n'importe quand, mais

[Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway).]

la date limite pour l'enregistrement, telle qu'indiquée dans le communiqué et les règlements publiés au début de janvier, resterait la même. Cependant, j'espère être en mesure de faire une déclaration plus définitive et plus complète sur ce point d'ici quelques jours et j'espère avoir l'occasion de la faire devant le comité compétent dans le courant de la semaine.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ÉQUIPEMENT DU HMCS «SAGUENAY» ET L'USAGE D'HÉLICOPTÈRES—L'APPAREILLAGE POUR LES EAUX DU SUD-EST ASIATIQUE

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse soit au ministre suppléant de la Défense nationale, soit au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le *HMCS Saguenay* est-il gréé pour l'usage d'hélicoptères? A-t-il été envoyé dans les eaux du Sud-Est de l'Asie pour se joindre au *Terra Nova*?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je prendrai note de cette question avec plaisir pour la porter à la connaissance de mon collègue.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

LA DÉCISION QUANT À L'AVENIR DU COMPLEXE COQUALEETZA—L'EXPULSION DES TISSERANDS SALISH

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, je souhaitais adresser ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social mais en raison de son absence inévitable, je la poserai à son secrétaire parlementaire. Elle découle d'une lettre reçue du ministre et datée du 29 mars, au sujet du complexe Coqualeetza situé dans ma circonscription, dans laquelle il déclarait: «J'ai accepté de remettre la décision définitive jusqu'au 23 mars en attendant d'avoir reçu la proposition». Il faisait allusion au mémoire des chefs indiens. Puis-je demander au secrétaire parlementaire si l'on a pris une décision définitive au sujet du complexe Coqualeetza?

M. Norman A. Cafik (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le mémoire présenté par les Indiens est parvenu au ministère où l'on s'en occupe activement. Aucune décision définitive n'a été prise à ce sujet.

M. Patterson: Comme il n'y a encore eu aucune décision de prise et que les mesures envisagées anéantiraient des années de travail et de progrès en vue de faire revivre leur art indigène et d'ouvrir des centres de vente, le secrétaire parlementaire pourrait-il dire à la Chambre pourquoi les tisserands Salish ont été sommés de quitter Coqualeetza au plus tard le 31 mars?

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de l'affaire soulevée par le député et ne puis donc ni la confirmer ni la nier, mais je conviens certes qu'il s'agit là d'une question de très grand intérêt. Je vais m'enquérir auprès des fonctionnaires du ministère immédiatement.